

# **NOS HONORAIRES TRANSACTION**

- Honoraires forfaitaires de 3000€ TTC+
- . 6% TTC sur la tranche de 0 à 50 000€ +
- . 5% TTC sur la tranche 50 001 à 100 000€ +
- . 4% TTC sur la part excédent 100 000€
- Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs
- . A partir de 350 000€: 5.5% TTC forfaitaire

# Honoraires à charge VENDEUR

Applicables dans les départements du 49 et du 53.

Les Honoraires appliqués sont ceux du mandat en cas de vente négociée

# **NOS HONORAIRES DE LOCATION / GESTION**

#### **HONORAIRES DE LOCATION A USAGE D'HABITATION:**

HONORAIRES TTC DE VISITES, DE CONSTITUTION DE DOSSIER ET DE REDACTION DE BAIL  HONORAIRES TTC D'ETABLISSEMENT D'ETAT DES LIEUX (Etat des lieux réalisé par la société AMEXPERT avec reportage photographique et descriptif complet)	CHARGE LOCATAIRE : 5% DU LOYER ANNUEL HORS CHARGES*
	CHARGE PROPRIETAIRE : 5% DU LOYER ANNUEL HORS CHARGES*
	CHARGE LOCATAIRE : 3€ du m²
	CHARGE PROPRIETAIRE : 3€ du m²
HONORAIRES DE NEGOCIATION	OFFERT POUR LES BIENS SOUS MANDAT DE GESTION
	100€ POUR LES BIENS NON GERES
* NOS HONORAIRES TTC (REDACTION DE BAIL + EDL) ETANT PLAFONNES A UN MOIS DE LOYER	

## **HONORAIRES DE LOCATION DE GARAGE:**

CHARGE LOCATAIRE :	CHARGE PROPRIETAIRE :
1 MOIS DE LOYER	1 MOIS DE LOYER

HORS CHARGES, CE % PEUT ETRE DONC REVISE A LA BAISSE

### HONORAIRES DE LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS :

REDACTION DE BAIL + ETAT DES LIEUX : 25% HT DU LOYER ANNUEL HORS CHARGES (CHARGE LOCATAIRE)

## **HONORAIRES DE GESTION IMMOBILIERE:**

### 7% HT DES MONTANTS ENCAISSES — SUR DEVIS POUR LES CAS PARTICULIERS

SARL « LES 3B » au capital de 38.100 €
Immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 480 628 593

Carte professionnelle délivrée par la CCI numéro 4901 2017 000 018 268 pour les activités de TRANSACTION et de GESTION IMMOBILIERE

- Garantie Financière assurée par GALIAN pour : 240.000 € en TRANSACTION 1.600.000 € en GESTION LOCATIVE